INSTITUT DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES - CARTHAGE

LICENCE APPLIQUÉE EN COMPTABILITE – 2ÈME ANNÉE

COMPTABILITÉ DES SOCIÉTÉS

TD 3 / Augmentation du capital

EXERCICE 1 (Extrait adapté de l'examen de Mai 2009)

On vous communique ci-après le bilan de la SA « TETRA » arrêté au 30/11/N :

ACTIFS	MONTANTS	CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	MONTANTS
Fonds commercial	250.000	Capital social	1.000.000
Terrain	250.000	Réserves	100.000
Construction	250.000	Subvention d'investissement	200.000
Matériel industriel	530.000	Fournisseurs	45.000
Stocks	15.000	Autres passifs	40.000
Clients	30.000		
Placements courants	50.000		
Banque	10.000		
TOTAL	**1.385.000**	**TOTAL**	**1.385.000**

Le capital est divisé en 10.000 actions totalement libérées, et les placements correspondent en totalité à des actions « ALPHA » acquises à 50DT l'unité et non provisionnées au 30/11/N (Le bilan de la SA « ALPHA » est fourni en annexe).

1- Calculer la valeur intrinsèque de l'action « TETRA » à la date du 30/11/N (Arrondir au dinar inférieur)

La SA « TETRA » procède le 1/12/N à une augmentation simultanée de capital par :

- ✓ Emission de 4.000 actions de numéraire à 110 DT à libérer intégralement à la souscription.
- ✓ Distribution d'actions gratuites par incorporation de la totalité des réserves.

2- Calculer les valeurs théoriques d'un DPS et d'un DA

La SA « ALPHA » désire souscrire à cette augmentation de capital à raison de 100 actions, et envisage de consacrer à cette opération la somme globale de 10.000 DT.

3- Déterminer le nombre d'actions de numéraire et le nombre d'actions gratuites que la société « ALPHA » pourra se procurer avec les DPS et les DA qu'elle détient déjà. Combien déboursera-t-elle pour ces actions ? En déduire le nombre d'actions pour lesquelles elle devra acheter les DPS et les DA nécessaires.

Sachant que les prix réels d'un DPS et d'un DA sont respectivement de 1DT et 10DT,

4- Déterminer le nombre d'actions de numéraire (N) et le nombre d'actions gratuites (G) qu'elle achètera pour atteindre les 100 actions qu'elle désire détenir.

5- En déduire le nombre de DPS et le nombre de DA qu'elle devra acheter. Compte tenu des prix réels de ces droits, analyser le résultat de la société « ALPHA » sur cette opération.

6- Comptabiliser ces diverses opérations chez la société « TETRA ».

7- Comptabiliser chez la société « ALPHA » l'achat des DPS et des DA ainsi que la souscription aux 100 actions « TETRA »

ANNEXE : BILAN DE LA SA « ALPHA » au 30/11/N

ACTIFS	MONTANTS	CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	MONTANTS
Terrain	50.000	Capital social (VN 10DT)	100.000
Construction	100.000	Réserves	20.000
Participations*	10.000	Emprunts	40.000
Stocks	15.000	Fournisseurs	40.000
Clients	5.000		
Banque	20.000		
TOTAL	**200.000**	**TOTAL**	**200.000**

*Les participations correspondent en totalité à des actions « TETRA » acquises à la VN et non provisionnées.

EXERCICE 2 (Extrait adapté de l'examen de Juin 2009)

Partie A

La société NALA, ayant un capital de 3.000.000 DT (VN=100 DT), a fait une première augmentation de son capital le 20/07/N-7 par apport en nature. Les actions d'apport avaient été attribuées à la société SIMS, en rémunération d'un matériel de transport évalué à 24.000 DT, et d'un ensemble immobilier dont la valeur de la construction est égale à 4 fois celle du terrain. Il est à signaler que SIMS est déjà propriétaire, à la constitution de la société NALA, de 500 actions.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire de NALA a décidé le 02/01/N-3 une double augmentation successive de son capital (à hauteur de 25% de ce capital) et ce par :

✓ Attribution d'une action gratuite pour 20 actions anciennes. Cette opération a été réalisée le 15/01/N3 par l'incorporation de 50.000 DT des réserves facultatives et d'un montant X provenant des réserves statutaires constituées ;

✓ Emission des actions en numéraires à 107 DT l'une, libérées du minimum légal lors de la souscription le 01/04/N3. Tous les actionnaires ont libéré leur apport à cette date. De plus, des actionnaires propriétaires de 600 actions ont effectué des versements anticipés de 42.000 DT. En effet, l'actionnaire Farid a versé par anticipation la moitié de son apport alors que les autres actionnaires ont intégralement libéré leurs actions.

Au 31/12/N-4, un extrait du bilan de la société NALA, avant augmentation successive du capital, fait apparaître les éléments suivants :

Capital social (VN= 100DT)	3.200.000 DT
Réserves légales	49.200 DT
Réserves statutaires	138.800 DT
Autres réserves	56.000 DT
Prime d'apport	54000 DT
Résultats reportés déficitaires	3.000 DT
Charges à répartir	7.500 DT

Parmi les immobilisations corporelles de la société NALA, il y a une machine ayant une valeur comptable nette de 5.500DT et dont la juste valeur est de 6.000 DT.

En réalité, les actions de la société NALA sont cotées en bourse. Le cours moyen de l'action fin décembre N-

4 est de 122 DT. La valeur réelle de l'action est supposée être égale à la moyenne simple de sa valeur intrinsèque et de sa valeur boursière.

TAF :

1/ Passer les écritures comptables relatives à l'augmentation du capital par apport en nature.
2/ Déterminer les valeurs théoriques du DA et du DPS.
3/ Passer les écritures comptables relatives à la double augmentation successive du capital.
4/ Sachant que le DA et le DPS se négocient respectivement en bourse à des cours moyens de 5,7122 DT et de 0,375 DT et que l'offre est suffisante, la société SIMS a décidé de vendre ses DA et quelques DPS et d'utiliser tout le produit de la vente pour maximiser la souscription des actions en numéraire. *Déterminer le nombre d'actions nouvelles souscrites par SIMS ainsi que le nombre total d'actions détenues par elle.*

Partie B

Le conseil d'administration décide, le 01/03/N-2, de faire appel au 2ème quart de l'apport en numéraire. Le montant effectivement reçu au compte bancaire de la société, le 01/04/N-2 (date limite de libération), s'élève à 145.250DT. Après vérification, le comptable de la dite société a constaté que l'actionnaire Farid a versé par anticipation l'intégralité de son apport. Le 20/04/N-2, le conseil d'administration décide la relance des actionnaires retardataires. A la suite de cette relance, ils se libèrent le 01/05/N-2 du versement dû. Le taux d'intérêt de retard annuel est fixé à 12%.
Le 31/07/N, la société appelle les souscripteurs à verser la moitié restante du capital en numéraire dans un délai ne dépassant pas un mois. Tous les actionnaires ont répondu à cet appel sauf l'actionnaire Mahmoud propriétaire de 500 actions. Après la mise en demeure, restée sans effet, le conseil d'administration déclare, le 01/11/N, Mahmoud défaillant et procède à la même date à l'exécution en bourse des actions lui revenant. Les frais de vente s'élèvent à 350 DT et le taux d'intérêt de retard annuel est de 12%.
Le 23/10/N, NALA a remis à l'actionnaire défaillant la somme de 38,550 DT par action vendue pour solde de tout compte.

TAF :

1/ Présenter les écritures comptables relatives à ces opérations au journal de NALA.
2/ Quel est le résultat final de l'opération de vente des actions pour l'actionnaire Mahmoud ?

EXERCICE 3 (Extrait adapté de l'examen de Mai 2008)

Les 1.500 actions d'une SA sont ainsi réparties: Raouf : 524 actions, Chokri : 150 actions, Belhassen : 240 actions, Fethi : 30 actions, Ahmed : 16 actions, Hichem : 14 actions et Ali : 526 actions . Le bilan de la société, établi le 31/12/N après affectation du bénéfice, présente les postes suivants :

Capital social	750.000 DT
Réserve légale	75.000 DT
Autres réserves	1.269.000 DT
Dettes*	1.418.754 DT

* Dont : Ali, compte courant : 150 000 DT

Le bénéfice net de l'exercice N a été, dans sa totalité, affecté à l'autofinancement. Les frais préliminaires non encore résorbés totalisent 24.000 DT.

La société connaît des difficultés de trésorerie et l'assemblée générale extraordinaire, réunie le 30/06/N+1, décide l'augmentation du capital par la création de 750 actions en représentation de 375.000 DT d'apports nouveaux.

Les statuts prévoient qu'un droit préférentiel de souscription est réservé aux actionnaires. La valeur de ce droit a été fixée à 340 DT. Cette valeur est retenue pour toutes les conventions qui précèdent l'augmentation

de capital et la libération des nouveaux apports.

Au cours du mois de juillet N+1 :

- ✓ Raouf, qui ne dispose que de 7.100 DT d'argent liquide, vend une partie de ses droits de souscription à Chokri, pour, grâce au produit de cette vente, pouvoir souscrire au plus grand nombre possible d'actions.
- ✓ Belhassen cède ses droits de souscription à Ali.
- ✓ Fethi cède ses actions et les droits qui y sont attachés à Ali.

Le 31 juillet, l'augmentation de capital est réalisée et les apports sont effectués en numéraire par versements au compte bancaire de la société. Ali se libère partiellement par compensation avec la créance liquide et exigible qu'il détient sur la société.

TAF :

1/ Pour fixer à 340 DT la valeur du droit de souscription, l'expert comptable, chargé de l'étude du dossier, a du tenir compte de plus-values non comptabilisées. Trouver le montant de ces plus-values.
2/ Etablir la structure du capital après l'augmentation de capital.
3/ Présenter les écritures comptables relative à cette augmentation du capital.

EXERCICE 4 (Extrait adapté de l'examen de Juin 2008)

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme « ALPHA » réunie le 15 mars N a décidé de réaliser une augmentation successive de capital pour le porter de 1.500.000 DT à 2.000.000 DT (valeur nominale = 100 DT) et ce par :

Incorporation des réserves facultatives et distribution d'actions gratuites ;
Emission d'actions dé numéraire à 140DT l'action, libérée du minimum légal dès la souscription.

I- L'action « ALPHA » était cotée en bourse à 160 DT avant augmentation de capital et théoriquement, cette valeur devrait être 148 DT après la double augmentation réalisée. Tous les actionnaires ont libéré la partie appelée dans les délais fixés.

TAF :

1- Déterminer le nombre des actions en numéraires et celui gratuites créés suite à cette augmentation de capital.
2- Déterminer les valeurs théoriques du DA et du D.P.S.
3- Passer les écritures comptables relatives à la souscription et à la libération.

II- La société «BETA», possédant 10% du capital social de ma société « ALPHA » avant l'augmentation successive de capital, participe à cette double augmentation de capital proportionnellement à sa part. Elle a pu également investir une somme supplémentaire de 19.800 D pour souscrire à des actions en numéraire supplémentaires, libérées du minimum légal, et/ou recevoir des actions gratuites en sus de son droit. Il est à noter que :

- ✓ le DPS se vend à 25% plus cher que sa valeur théorique ;
- ✓ le DA se vend à 5% plus cher que sa valeur théorique ;
- ✓ et que les droits restants disponibles sur le marché sont de 1.000 DPS et 600 DA.

TAF :

En supposant que la société « BETA » veuille augmenter son taux de détention, dans l'immédiat :
4- Quelle est la meilleure alternative à choisir, acquérir des actions supplémentaires en achetant des DPS ou des DA ?
5- Enregistrer les écritures comptables chez la société « BETA ».

TD 3 : Augmentation du capital

Ex1

1/ $\bar{T} = \frac{1000\,000 + 100\,000 + 200\,000 + 1000(A - 10)}{10\,000}$

$= 12\Gamma + 0,1A.$

$A = \frac{100\,000 + 20\,000 + 100(\bar{T} - 100)}{10\,000}$

Tetna $VN = 100$

$A = 11 + 0,01\bar{T}$

$\bar{T} = 12\Gamma + 0,1A.$

$\bar{T} = 12\Gamma + 0,1(11 + 0,01\bar{T})$

$\bar{T} = 126,226 \simeq 126\ DT.$

$A = 12,26\ DT$

$\boxed{VG = 110}$

2/ $V = 126$

$V' = \frac{10\,000 \times 126 + 4000 \times 110 + 1000 \times 0}{15\,000}$

$= 113,333$

DPS : 10 000 AA $\longrightarrow$ 4000 AN

Γ AA $\longrightarrow$ 2 AN

$\Gamma/2$ DPS $\longrightarrow$ 1 AN

$\frac{\Gamma}{2} DPS + VG = V'$

$\Rightarrow DPS = 1,333$

DA : 10 000 AA $\longrightarrow$ 1000 AG

10 DA $\longrightarrow$ 1 AG

10 DA $= V' - VG = DA = 11,333$

$V - V' = 12,667$

$DA + DPS = 12,666$

(1)

3/ elle procede 100 Act anciennes cad 100 DPS et 100 DA, les 100 DPS vont lui permettent d'avoir 40 AN et les 100 DA lui procurent 10 AG.

⇒ elle debourse 40.110

il lui manque 100 − 40 − 10 = 50

4/ $DA_V = 10$, $DPS_V = 1$.

$N + G = 50$.

la ste a 10000 − 4400 = 5600 DT.

$$\begin{cases} 10DA \cdot G + \left(\frac{5}{2} DPS + 110\right) \cdot N = 5600 \text{ DT} \\ N = 50 - G \end{cases}$$

$100G + 112,5(50 - G) = 5600$.

$$\begin{cases} N = 48 \\ G = 2 \end{cases}$$

5/ 2AG → 20 DA.

48 AN → $48 \cdot 5/2 = 120$ DPS

le profit = $120(1,332 - 1) + 20(11,33 - 10)$

= 66,64

6/

4462		440 000	
	101		400 000
	1171		40 000
BQ		440 000	
	4462		440 000
Reserves		100 000	
	101		100 000
Participato		BQ	320
	BQ		
Achat DPS et DA			
20×10 + 120×1			
Participato		9680	
	BQ		9680
48×110 + 40×110.			

7/

(2)

$N_1 + N_2 = 5000$

N_2 : nb d'act° nouvellement émises en numéraire

N_1 : nb d'actions gratuites.

ex4

1- $V = 160 dt$.

Avant augmentat°

$$V_1 = \frac{160 \times 15000 + N_1 \times 0}{15000 + N_1}$$

$$\underbrace{V_2}_{148} = \frac{160 \times 15000 + (N_1 \times 0) + (N_2 \times 140)}{15000 + \underbrace{N_1 + N_2}_{5000}}$$

$\Rightarrow N_2 = 4000$ actions

$\Rightarrow N_1 = 1000$ actions.

2- $\boxed{V_1 = 150 dt}$

parité d'échange.

1500 AA $\longrightarrow$ 1000 AG

15 DA $\longrightarrow$ 1 AG.

$15 DA = V_1$

$DA = \frac{V_1}{15} = \boxed{10 dt.}$

2e meth

$DA = V - V_1 = 160 - 150 = \boxed{10}$.

DPS?

Parité d'échange 16000 A.A $\longrightarrow$ 4000 AN

4 A.A $\longrightarrow$ 1 AN

$4 DPS + VE = V_2$

$DPS = \frac{V_2 - VE}{4} = \frac{142 - 140}{4}$

$\boxed{DSP = 2 dt}$

2e meth

$DPS = V_1 - V_2 = 150 - 148 = \boxed{2 dt}$

3-

118 ↗ K par incorp de RF	1013 KJ	100 000	100 000
4462 (4000 × 100 × 1/4) + 4000 × (140 − 100) 109 (4000 × 100 × 3/4)	1011 1012	260 000 300 000	300 000 100 000
souscript°	1171		160 000

132		260 000	
	4462		260 000
1012		100 000	
	1013		100 000

II

1 – 10% K => 1500 Ac°

$DA_v = 10 (1+5\%) = 10,5$ dt.

$DPS_v = 2(1,25\%) = 2,5$ dt.

1ere alternative : Si Beta commence par l'achat de DA

Si la Sté achete des DA elle pourra avoir $19800/_{10,5} = 1885,714$ DA

or il existe seulement 600 DA disponible sur le marché.

il lui reste $19800 - (600 \times 10,5) = 13500$ dt.

le c d'acquisit° d'1 ac° en numeraire

$4 DPS + \frac{VN}{4} + PE$

$= 75$ dt.

il peut souscrire $13500/_{75} = 180$ ac° nouvelles supplementaires

en achetant $180 \times 4 = 720$ DPS

Après cette double ?°, Beta detient :

15 DA → 1 AG ; 4 DPS → 1 AN.

(1500 + 600) DA → 140 AG ; DPS (1500 + 720 + 140) → 590 AN.

1500 + 140 AG + 590 = **2230 Ac°**

taux de detent°

$= \frac{2230}{20000} = 11,15\%$

2eme Alternative : Si Beta commence par l'achat DPS

c d'acqui $= 4 DPS_v + \frac{VN}{4} + PE = 75$ dt

elle peut souscrire

$\frac{19800}{75} = 264$ ac° nouvelles supp

en achetant $264 \times 4 = 1056 < 1060$

③

15 DA → 1 AG
1500 DA → 100 AG.

4 DPS → 1 AN
1500 + 100 + 1056 → 664 AN.

Beta detient ap cette double ↗° de K.

100 + 1500 + 664 = 2264 ac°

tx de detent° = $\frac{2264}{20\ 000}$ = 11,32 %

Elle choisira la 2e alternative.

251 titres de participat° 664 × 140 + 1056 × 2,5	95600	
Bq		45800
259 versem. restant effectuer 664 × 100 × 3/4		49800

$664 \times \frac{100}{4} + 664 \times$ ... $+ 1056 \times 2,$ ...

III le 1er juin N+2 le conseil d'ad decide d'appeler le 2e et 3e quart à liberer ds un delai ne depassant pas 1 mois. le 30/06/N+2 le cptble de la Sté a constaté que la Σ versée au cpt bancaire de la Sté est de 174.000 dt. Tous les actaires ont repondus à l'appel à l'exception de :

- Ali qui detient 3000 AA n'a pas repondu que pour la liberat° de 1/4 de ses ac° seulement.
- imed a liberés la totalité de son apport.

Après mise en demeure le 15/07/N+2 le C.Ad reuni le 31/07/N+2 a declaré Mr Ali defaillant pr la partie non liberée et a vendu ses ac°. Px de vente = 85 dt
int = 12%. le 15/08/N+2 la Sté remb Ali par un

chèque bancaire pr solde de tout cpte et les frais de vente s'élèvent à 1140 dt.

1 FDA → 1 AG | 4 DPS → 1 AN
3000 AA → 200 AG | 3200 DPS → 800 AN.

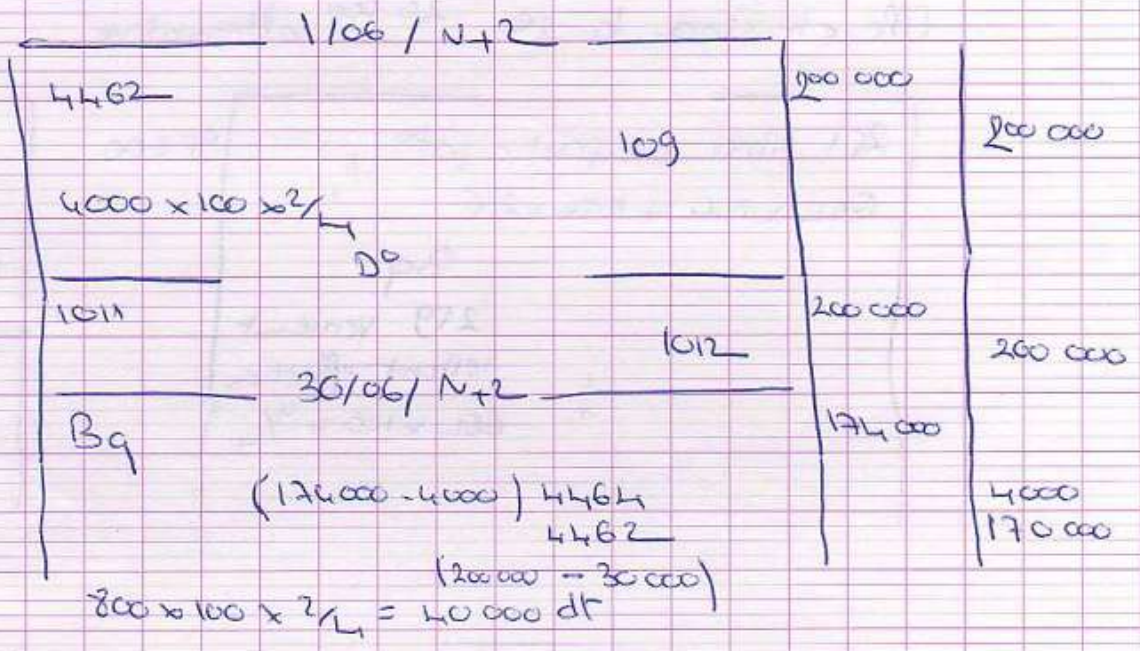

800 ac°
le 1/4 = 200 ac° a libéré le 2e et 3e 1/4
les 600 autres il est def.

200 x 100 x 2/4 = 10 000
⇒ def pr 30 000

immed : 4000 / 100 x 2/4 = 100 ac°

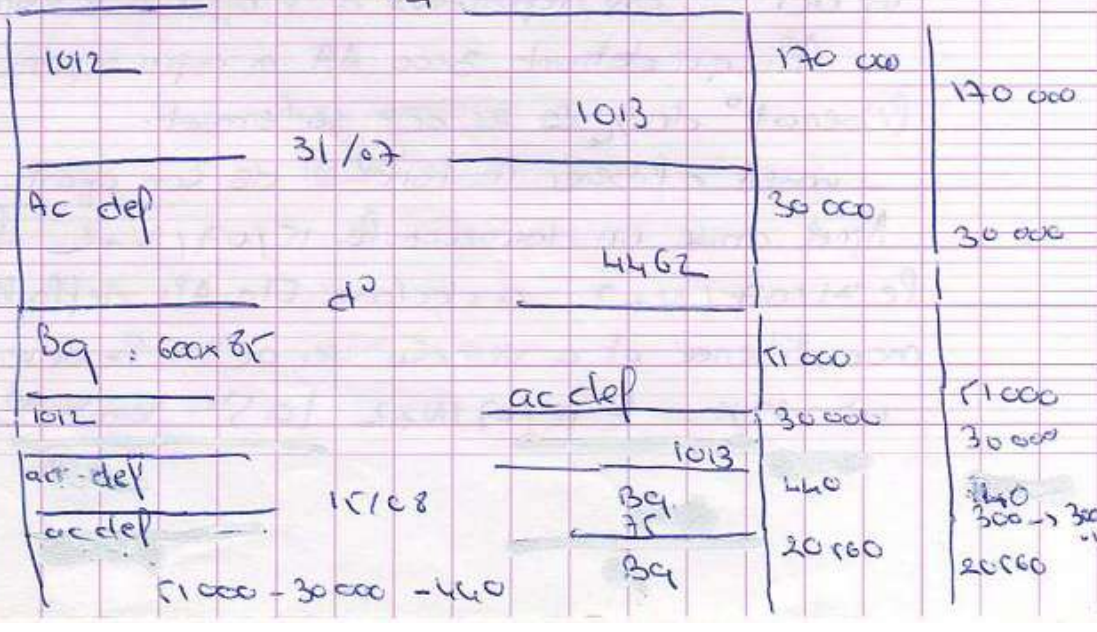

encaisse ment = 19275 dt
Decaissement = (7 + 1/2 x 100) x 500 = 28500 dt
PE ↙ ↘ moitié libéré

Pente = 19275 - 28500 = -9225 dt

ex3

1500 actions → Ali 526
→ naoif 524
→ chokri 150
→ Beh 240
→ feki 30
→ Ahmed 16
→ hich 14

DPS = v - v' = 300
v → Vav ; v' → V ap.

$V.math = \frac{CP - Actif fictif}{nb\ d'act} = \frac{Actif\ net}{nb\ d'act}$

x = plus value non cpt
DPS = V - V'

$V = \frac{750\,000 + 75\,000 + 1269\,000 - 24\,000 + x}{1500}$

$V' = \frac{2094\,000 - 24\,000 + x + 375\,000}{1500 + 750}$

V - V' = DPS = 340 => x = 210 000

2) 7100 + $\frac{x\,DPS\ vendu \times 340}{vente}$

$= \left[(524\ act° - x\,DPS\ vendus)\ \frac{750}{1500}\right] \times PE$

PE ↓ $\frac{375\,000}{750}$

xDPS vendus = 210

	Raoul	Chakri	Bel	Fethi	Ahmed	Michel	Ali
DPS init	524	150	240	30	16	14	526
transfert	-210	210	-240	-30	—	—	240
DPS delivrés	314	360	0	0	16	14	796
situat° init	524	150	240	30	16	14	526
transfert	—	—	—	-30	—	—	+30
souscripto acº nouvelles	157	180	0	0	8	7	398
N. situato AA + AN	681	330	240	0	24	21	954

1500 AA → 750 AN

2 A → 1

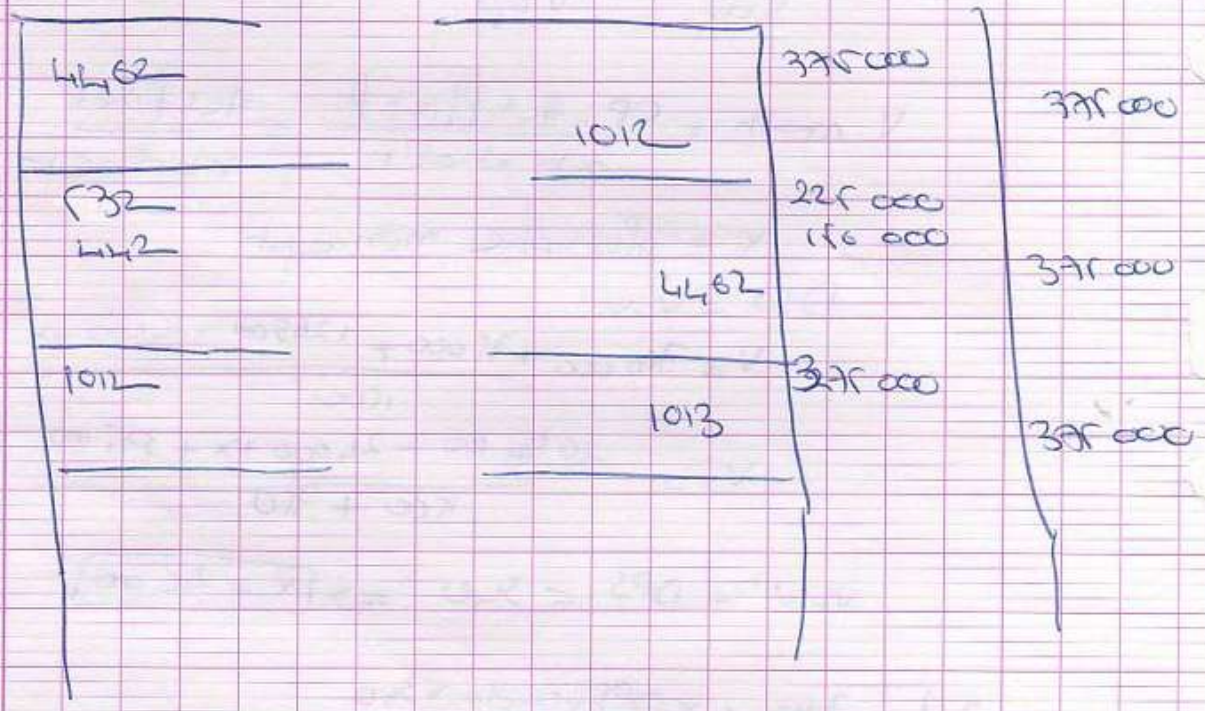

* Partie B

1) Fanid :

600 act° par anticipat°

A Fanid : 1/2 par anticipat°

B les autres act° : 3/4 par anticipat°.

$$\begin{cases} A+B = 600 \\ 12000 = \frac{1}{2}A \times 100 + \frac{3}{4}B \times 100 \end{cases}$$

$\frac{1}{2}A \times 100$: vers antic Fanid

$\frac{3}{4}B \times 100$: vers antic autres act°

$$\Rightarrow \begin{cases} \text{Fanid } (A) = 120 \text{ act°} \\ (B) = 480 \text{ act°} \end{cases}$$

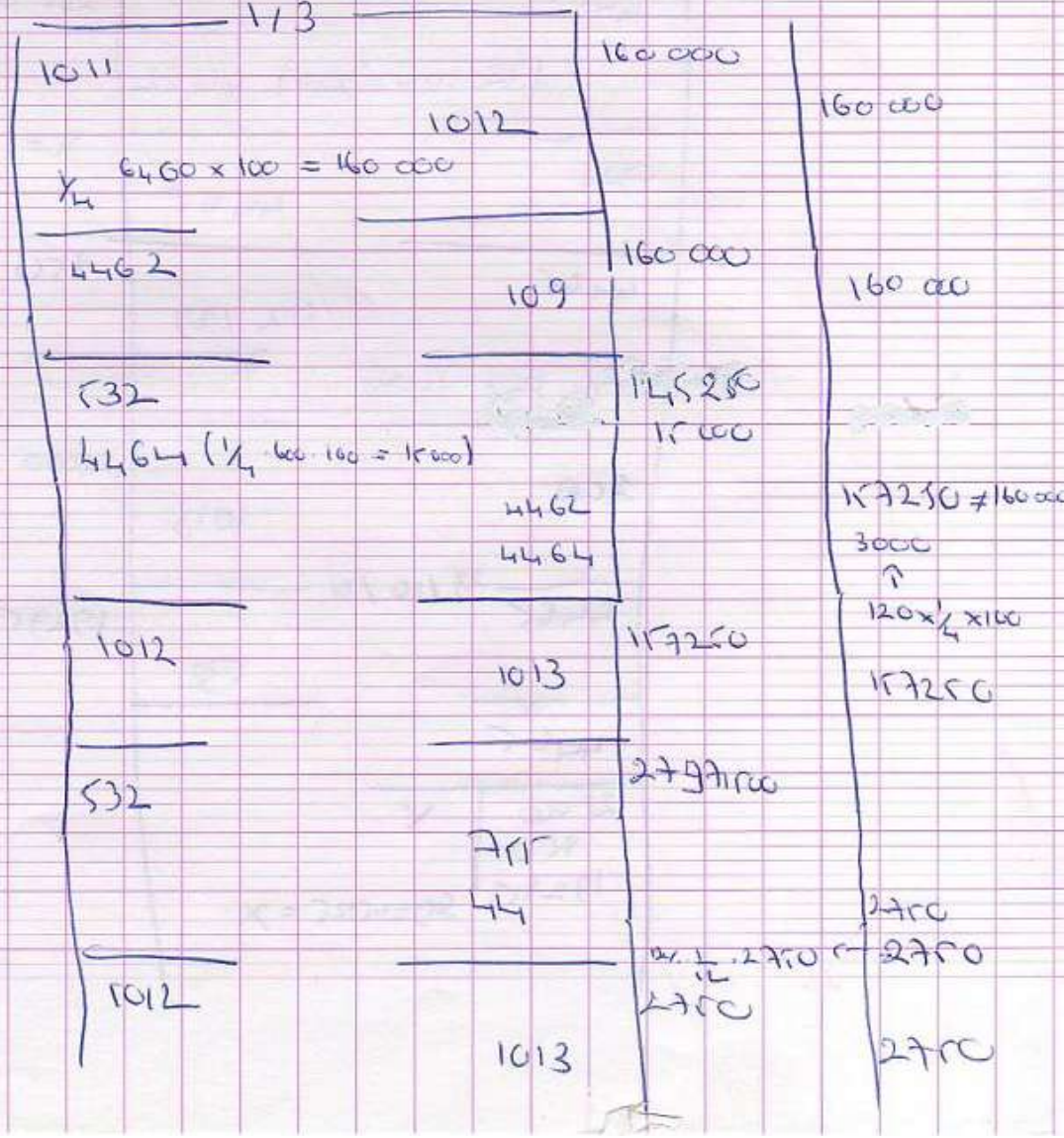

31 / 12 / N

1011		320 000	
	1012		320 000
1/2 . 6400 x 100 = 320 000			
4462		320 000	
	109		320 000
532		265 000	
4464 (1/2 . 600 . 100)		30 000	
	4462		295 000
(320 000 - 1500 . 1/2 . 100) dep			
1012		295 000	
	1013		295 000

1/11 / N

4465		250 000	
(320 000 - 295 000)	4462		250 000
		x =	x = 45125
532			
	4465		
4465		850	
	532 179		350
	75		500
2/12 . 12% . 25 000			
1012		25000	
	1013		25000

23 / 10 / N

4465		19275	
	532		19275 (38,55 x 500)

4465

25 000	x
850	
19275	

SD = 45125 = x